

72 - Secteur de la Communication - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Chaque année, la Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement aux radios locales bisontines ayant un statut associatif et une fréquence hertzienne attribuée par le CSA et présentant un projet susceptible d'être accompagné par la Ville de Besançon.

Les propositions qui suivent concernent les radios qui répondent à ces critères et qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de la Communication pour l'année 2015 :

| | Subvention obtenue en 2014 | Propositions 2015 |
|--------------|----------------------------|-------------------|
| Radio Bip | 4 420 € | 4 420 € |
| RCF Besançon | 4 420 € | 4 420 € |
| Radio Sud | 4 420 € | 4 420 € |
| Radio Campus | 4 420 € | 4 420 € |
| Radio Shalom | 4 420 € | 4 420 € |

Radio Bip (96.9 FM)

Radio généraliste associative installée à Besançon depuis plus de 30 ans, Radio Bip est en grande partie tournée vers la vie de la cité. La radio comprend une équipe de 4 salariés, 1 emploi aidé et 25 bénévoles. Elle conçoit, produit, réalise et diffuse la quasi totalité de ses émissions. C'est une radio locale de proximité, de communication sociale et d'information de Besançon et de sa proche région bien ancrée dans le tissu associatif bisontin et présente dans le paysage audiovisuel local. Elle mène des actions dans le domaine culturel, éducatif, en faveur de l'environnement, du développement local, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.

RCF Besançon (88.6)

Radio Chrétienne en France est une radio associative généraliste tout public d'inspiration chrétienne, comptant 5 salariés, 2 emplois aidés et 50 bénévoles. Elle donne priorité à l'information locale, et de réflexion et couvre les événements qui se déroulent à Besançon qu'ils soient politiques, sociaux, sportifs ou culturels. Avec 7 fréquences, les émissions sont diffusées sur les secteurs de Besançon, Pontarlier, Vesoul, Maîche, Belfort, Montbéliard et Morteau. La radio développe des actions éducatives et culturelles, crée du lien social et lutte contre les discriminations. Elle valorise les initiatives en matière de développement et les actions en faveur de l'environnement.

Radio Sud (101.8 FM)

Créée en 1984, Radio Sud compte 35 bénévoles ; désireuse de favoriser l'expression au sens large, elle est un lieu permanent d'échanges et d'apports des différents composants culturels et sociaux. C'est une radio de proximité, généraliste, qui diffuse une information locale et régionale avec des débats et des thématiques sur des actions culturelles, sociales, économiques, de lutte contre les discriminations, de l'environnement et du développement local. Elle apporte aussi son soutien régulier aux artistes locaux.

Radio Campus (102.4)

Radio Campus est une radio généraliste de proximité visant à informer, animer le campus universitaire et favoriser l'expression locale, associative, institutionnelle et individuelle. Elle compte 3 salariés, 2 emplois aidés et 64 bénévoles. Les émissions sont réalisées par les bénévoles de l'association. Afin d'accentuer sa proximité, elle réalise, au moins une fois par semaine, des plateaux

radios extérieurs en direct. Elle valorise les initiatives étudiantes et favorise le lien université/ville. Elle travaille autour de 4 axes : les musiques actuelles, la lutte contre les discriminations, la culture et l'environnement. L'association travaille en partenariat avec l'Université et organise des plateaux sur des événements à Besançon (ex : festival Détonation à La Rodia, colloque Égalité des chances, semaine de la solidarité internationale, portes ouvertes ISBA...) grâce à son studio mobile.

Radio Shalom (99.5)

Antenne bisontine depuis 2008 de Radio Shalom Dijon, elle compte 6 emplois aidés et 6 bénévoles. Elle structure ses actions autour de 3 axes majeurs : transmettre le patrimoine du judaïsme dans un esprit de tolérance grâce à une programmation mettant l'accent sur la culture, l'histoire et la musique juive ; se faire l'écho de l'actualité bisontine et de son agglomération en travaillant avec tous les acteurs, qu'ils soient culturels, économiques, sociaux, politiques ou associatifs et participer au dynamisme local en collaborant avec les autres radios associatives de Besançon et de Franche-Comté. En 2015, elle prévoit tout un ensemble d'émissions à destination des auditeurs bisontins et du Grand Besançon : agenda culturel, rendez-vous associatifs, suivi des différents festivals et colloques, promotion des spectacles, diffusion de conférences consacrées à la lutte contre le racisme et les discriminations en partenariat avec la LICRA, SOS-Racisme, Humanis et l'Amitié judéo-musulmane, émissions communes avec Radio Sud et RCF.

En cas d'accord, la dépense globale d'un montant de 22 100 € sera imputée sur la ligne 65.023/6574 CS 00300.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? 2».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.